

**Programme SYSCOLAG
APPEL A PROPOSITIONS 2003**

Dans le cadre du **Contrat Etat-Région 2000-2006**, la **REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON** a mis en place avec l'**IFREMER** et en partenariat avec le BRGM, le CEMAGREF, le CNRS, l'IRD et les universités, un programme de recherche intitulé SYSCOLAG (systèmes côtiers et lagunaires).

1 – objectifs et réalisation du programme :

Ce programme, qui s'inscrit dans une perspective de gestion intégrée du littoral, a pour objectifs :

- de **valoriser, mobiliser, mutualiser** les connaissances disponibles au sein des organismes de recherche et universités,
- favoriser une **approche interdisciplinaire et intégrée**
- de proposer des **indicateurs** pertinents de suivi des milieux et des usages,
- de construire des **outils scientifiques** d'aide à la décision,
- de **compléter** et non pas abonder les programmes de recherche en cours, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

A moyen terme, ce programme devrait permettre l'élaboration d'un **Observatoire** du littoral du Languedoc-Roussillon permettant de fournir, à travers des modes de représentation adaptés, des informations répondant à la demande des usagers.

Le programme se traduit par :

- un soutien financier de la Région aux projets de recherche retenus, qui doivent faire l'objet d'une thèse de doctorat. **Ce soutien est destiné à permettre le financement de tout ou partie de l'allocation de recherche du doctorat.**
- le développement d'une Base de Connaissance commune par l'ensemble des partenaires du programme et sous la responsabilité de l'IFREMER.

2 – les problématiques prioritaires :

Ces problématiques ont été décomposées en 4 grands champs thématiques, centrés autour d'une gestion : 1) **des apports**, 2) **des écosystèmes**, 3) **des usages**. Le quatrième champs concerne plus particulièrement la **gestion des connaissances**. Chacun de ces axes a été décliné en plusieurs thèmes résumés dans le tableau ci-joint (Syscolag-Priorités.xls).

Pour plus de détails, il convient de se reporter au texte de l'appel à proposition 2002 ci-joint (Syscolag-Appel à proposition 2002.rtf)

3 –projets retenus en 2002

A l'issue du premier appel à propositions lancé en juillet 2002, 6 projets de recherche ont été retenus et sont actuellement en cours (Tableau 2).

Tableau 2 – intitulés des projets Syscolag 2002

N°	intitulé
2	Utilisation du macrobenthos en tant qu'indicateur des changements environnementaux : création d'une base de données et mise en place d'un suivi sur les côtes du Languedoc-Roussillon
6	Développement de méthodes statistiques et d'indicateurs pour évaluer l'impact de récifs artificiels et de zones marines protégées sur les peuplements de poissons démerso-benthiques
12	Efficacité attendue d'une gestion intégrée du littoral fondée sur un mécanisme de concessions
13	Vers une gouvernance régionale durable des espaces littoraux : entre recompositions des usages et reformulation des modes de gestion
18	Mécanismes, architecture et géométries des formations plio-quadernaires autour du Golfe du Lion suivant un continuum terre-mer
20	Modélisation et développement d'un service de métadonnées pour l'interopérabilité des basses de données environnementales

4 – Appel à propositions 2003

En **2003**, une deuxième vague de projets faisant l'objet de thèse de doctorat, sera financièrement soutenue dans le cadre du programme Syscolag.

Ces projets devront s'inscrire dans les axes et les thèmes définis dans l'appel à proposition 2002. Cependant, dans le cadre du présent appel à propositions, il est important de noter plusieurs éléments :

- Axe 1 " Apports " : importance de **renforcer la compréhension des mécanismes de circulation** des masses d'eau, des sédiments et des contaminants, ainsi que leur **modélisation**,
- Axe 3 " Usages " : caractère prioritaire d'une implication des disciplines de **géographie** et de **sociologie**,
- Axe 4 "Gestion des connaissances " : **suppression du volet sur la définition d'un référentiel géographique commun**, sujet qui sera traité dans le cadre d'ateliers de travail du programme.

- **La nécessité** pour les propositions de **présenter un caractère appliqué réel vis-à-vis de la gestion du littoral**
- Le souhait d'une **articulation avec les projets Syscolag actuellement en cours**

Si vous souhaitez vous associer à cette démarche collective, il convient dans un premier temps de faire parvenir **une lettre d'intention (3 pages maximum)** dans laquelle sera précisé le projet de thèse que vous souhaiteriez soumettre pour la rentrée universitaire 2003.

Ce document devra préciser :

- le laboratoire proposant (et éventuellement le laboratoire d'accueil si différent)
- la présentation du contexte permettant de justifier l'intérêt du projet,
- les apports de ce projet dans la démarche Syscolag,
- les méthodologies qui seront mises en œuvre pour sa réalisation,
- les partenariats et collaborations envisagés,
- le caractère appliqué (opérationnel) du projet et les résultats attendus du point de vue de la gestion intégrée du littoral.
- Les modalités et le plan de financement envisagés pour l'allocation de recherche du doctorant

Enfin, il est rappelé qu'une priorité sera donnée aux sujets co-financés, qu'une inscription dans une Ecole doctorale régionale est requise et qu'un positionnement dans un laboratoire d'accueil en Languedoc-Roussillon est préféré.

Compte tenu des calendriers d'appel d'offre très serrés des partenaires susceptibles de co-financer des allocations de recherche (BDI CNRS, IFREMER, projets européens...), la lettre d'intention devra nous parvenir **par e-mail au plus tard le 17 février 2003**.

Merci de l'adresser à Nabila Mazouni (Mazouni@cr-languedocroussillon.fr) qui assure l'animation du programme Syscolag.

Une réponse rapide sur l'intérêt de la proposition sera transmise aux porteurs de projets afin de leur permettre de déposer un dossier dans le cadre des procédures 2003 des partenaires co-financeurs.

Le **comité de pilotage** du programme Syscolag se réunira le 10 mars 2003 afin d'établir des priorités parmi les lettres d'intentions soumises et d'informer les porteurs de projet de la suite qui sera donnée à leur proposition.

- En vous souhaitant une bonne réception de ces documents, nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information auprès de vos partenaires.
- Si vous souhaitez des informations complémentaires vous pouvez contacter directement Nabila Mazouni au Cépralmar : 04.67.22.63.31